

**Discours de Christian Margaria,
Président de la Conférence des Grandes Ecoles**

**prononcé lors de la signature de la Charte pour « l' Egalité des
Chances dans l'accès aux formations d'excellence »**

17 janvier 2005

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Monsieur le Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale,

Madame la Ministre à l'Intégration, à l'Egalité des chances et à la Lutte contre l'exclusion,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'ouverture sociale de l'enseignement supérieur est le premier enjeu de société énoncé dans le document de stratégie générale de la Conférence des Grandes Écoles qui a été rendu public le 21 septembre 2004.

La réflexion part de l'accusation souvent portée au système des grandes écoles et des classes préparatoires, d'être élitistes, ce qui est vrai, et antidémocratiques, ce qui ne l'est pas. S'il est exact que les enfants des cadres et professions intellectuelles supérieures représentent un pourcentage important des élèves des grandes écoles, ce phénomène est aussi présent, dans une moindre mesure, dans les troisièmes cycles universitaires. Par ailleurs, si on considère l'encadrement en général, on arrive dans les grandes écoles et les troisièmes cycles universitaires au même niveau de représentation (72%).

Il s'agit donc bien là d'un problème affectant l'ensemble de l'enseignement supérieur et non d'une faiblesse particulière du dispositif classes préparatoires-grandes écoles. Des études récentes faites au sein de votre ministère, Monsieur Fillon, montrent que près de 80% des élèves de classes préparatoires étaient dans le quartile supérieur à l'évaluation d'entrée en 6^{ème}. Ceci prouve d'une part que la sélection à l'entrée des classes préparatoires est bien fondée sur les capacités intellectuelles mais, d'autre part, que les déterminismes socio-professionnels ont déjà joué à l'entrée au collège.

On constate d'ailleurs l'influence de ces déterminismes tout au long du système d'enseignement et le problème est présent dès le cours préparatoire, l'avantage des enfants de milieux favorisés étant net pour la reconnaissance des lettres et la maîtrise des concepts liés au temps.

En outre, on peut noter que trois quarts des élèves des classes préparatoires « classiques », et donc généralement titulaires d'un bac S, ont au moins un parent occupant des fonctions de cadre. Inversement, deux tiers des élèves des classes préparatoires technologiques - et donc généralement titulaires d'un bac technologique - ont au moins un parent occupant des fonctions d'agriculteur, d'artisan, de commerçant, d'employé ou d'ouvrier. Il est donc indispensable que davantage de bacheliers technologiques puissent accéder aux grandes écoles. La Conférence des Grandes Écoles, en liaison avec le ministère de l'Éducation Nationale, a donc conçu l'opération « tremplin Sciences et Technologies ». Cette action de communication en direction des élèves de seconde a pour objectif de compenser, dans la durée, les manques de prescription d'orientation et de modèles qui pénalisent particulièrement les bacheliers technologiques.

La possibilité de formation en apprentissage peut aussi être un facteur de l'ascenseur social, en particulier pour des jeunes pour qui le travail en entreprise peut être rassurant et permettre le financement de leurs études. 20% des 187 écoles membres de la Conférence ont développé ces modalités pédagogiques, qui concernent à peu près 1 400 personnes sur les 30 000 que nous diplômons chaque année. Une réunion sur ce sujet avec vos services, Monsieur Borloo, aura d'ailleurs lieu dans les jours qui viennent.

Enfin, une convention entre la Conférence des Grandes Écoles et les Écoles de la Deuxième Chance destinées aux demandeurs d'emploi non diplômés, qui existent en très grand nombre dans les quartiers les plus défavorisés, a été signée au mois de juin 2004 lors de notre assemblée générale.

Les grandes écoles sont donc convaincues de la nécessité de favoriser l'épanouissement de tous les talents et parfaitement conscientes du rôle fondamental qu'elles doivent jouer pour faciliter l'accès des catégories socioprofessionnelles les plus modestes aux formations les plus prestigieuses. C'est dans ce cadre qu'elles s'engagent aujourd'hui, publiquement, à généraliser le programme « Pourquoi pas moi ? » de l'ESSEC. Mettant leurs compétences et leurs moyens humains à disposition des lycées volontaires accueillant au moins 60% d'élèves issus des zones et des réseaux d'éducation prioritaire, elles prendrons en charge des lycéens tous les mercredis après-midi afin de leur permettre d'une part de se projeter dans l'enseignement supérieur et d'autre part de se muscler intellectuellement.

Ne fermons plus les voies de l'excellence à ceux qui n'ont pas la chance d'évoluer dans un environnement familial économiquement fort ou culturellement porteur. N'excluons plus les talents qui tardent à s'épanouir en raison de blocages sociaux. Cessons de priver les élites qui aspirent à exercer des responsabilités de la diversité des origines, garante de richesse intellectuelle.

C'est un véritable challenge pour la nation toute entière et pour chacun d'entre nous à titre individuel. Nous sommes informés de la situation et aucun d'entre nous ne pourra dire à ses petits enfants « je n'ai rien fait car je n'étais pas au courant ».

Je vous remercie de votre attention.